VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Silas Frothingham, décédé.

Mardi, 25 Sept. 1900.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune.

No 62,881—Cour Civile de District, Division B.

Toutes les propriétés personnelles du défunt d'après l'inventaire enregistré, sous et en vertu de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 10 sept. 1900 et a moi adressé.

Je procéderai à vendre à l'heure et place ci-dessus désignées les propriétés ci-dessus décrites.

Conditions—Comptant avant livraison.

W. C. H. ROBINSON,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
Bâtisse Hennen, 812 rue Commune.

13 sept—13 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE GEORGE LEONARD WEISS ET D'ANNIE MARY APPEL, SA FEMME.

No 59,490—Cour Civile de District—Division E.

COTTAGE

No 5228 rue Chestnut,

Avec lot de 30 sur 120 pieds.

JEUDI, 11 OCTOBRE 1900

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières—Bureau bâtisse Hennen, 812 rue Commune, JEUDI le 11 octobre 1900, dans la succession de George Léonard Weiss et d'Annie Mary Appel, sa femme, No 59,410, par ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Thérid, juge de la Division E, maintenant absent en congé, ledit pierre, signé et daté le 3 septembre 1900

Ce morceau de propriété connue comme le No 5228 rue Chesnut, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesure 30 pieds de face à la rue Chesnut, sur 120 pieds de profondeur, et étant dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Bellecastle, Dufossat et Camp. Les améliorations comprenant un cottage contenant environ 3 chambres, cour, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simmonds, et pour les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Silas Frothingham

DÉCÉDÉ.

No 62,881—Cour Civile de District—Division B.

Au plus offrant enchérisseur,

COTTAGE ELEVE,

(DEUX LOTS),

2300.....rue Laharpe.....2302

Encoignure de la rue Tonti.

JEUDI, 18 OCTOBRE 1900.

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières, 812 rue Commune, Bâtisse Hennen, JEUDI 18 octobre 1900, dans la succession de Silas Frothingham, décédé, No 62,881 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans par ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 10 septembre 1900, et à moi adressé—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Tonti, Columbus et Rocheblave, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan par L. Bringier, voyer, daté 22 février 1837.

Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 29' 8" 6"' de face à la rue Laharpe sur 125' de profondeur, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Laharpe et Tonti. Les améliorations qu'y trouvent sont connues par les Nos municipaux 2300-2302 rue Laharpe, et comprennent un joli cottage élevé, bien bâti, confortablement arrangé, retiré de la banquette, avec à peu près 6 ou 7 chambres, galeries sur le devant, cour sur le côté, hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a sur un crédit de un et deux ans, devant être démontré par deux billets de montants égaux, tirés à l'ordre de et signé et endossé par l'acquéreur, portant la date de l'adjudication avec intérêt de ladite date au taux de 7 pour cent par an jusqu'au paiement, les billets devant être garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété sus mentionnée, l'acte de vente devant être passé pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur et devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles dans l'année 1900, et les timbres du revenu de guerre au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Bernard Bruenn, avocat.

16 sept—16 23 30—oct 7 14 à date

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double de Bon Rapport

—ET—

Maison à Deux Etages,

Encoignure des rues Religieuse et Market.

Nos 600 et 602 rue Market,

Borné par les rues St James et St Thomas.

—AUSSI—

Nos 1630 et 1632,

Rue Franklin, encoignure Euterpe, bornée par les rues White (maintenant Saratoga) et Terpsichore.

Jas. T. Callahan, administrateur vs Mme Mary Callahan, femme de Wm Reppell.

No 62,688—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 347 rue Carondelet—MARDI, le 25 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans font voir les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, signant pour l'Hon. Geo. H. Thésard, juge de la Division D, maintenant en congé, daté et signé le 20 août 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus fort enchérisseur, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Religieuse, St James et St Jean Baptiste (maintenant St Thomas), et mesurant chacun trente et un pieds six pouces plus ou moins de face à la rue Religieuse, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur. Les améliorations consistant en un cottage double, Nos 600 et 602 rue Market (sans numéro sur la rue Religieuse), contenant trois chambres de chaque côté, trois chambres dans la cour, écurie, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans ledit Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Franklin, Euterpe, White, maintenant Saratoga, et Terpsichore, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Franklin sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur, plus ou moins, et face à la rue Euterpe.

Les améliorations consistent en une maison double de deux étages contenant quatre chambres de chaque côté, dépendances, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente, incluant tous les timbres du revenu, pardevant F. C. Wenck Esq., notaire.

Jas P. Sullivan Esq., avocat, bureau No 740 rue Union, encoignure Carondelet.

24 août—24 26 30—sept 4 11 18 24 25

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi 16 Octobre.

Propriété de valeur du Troisième District.

Emplacement de choix pour Affaires.

AVEC ÉLÉGANTE RÉSIDENCE

Coin Broad et Laharpe.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, le 16 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 septembre 1900, et signé le 10 septembre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Lena Bischof, femme décédée de Louis F. Sivori, No 61,858 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 1317, borné par les rues Laharpe, Broad, Lapeyrouse et White, mesurant [68] soixante-huit pieds [6] six pouces et [4] quatre lignes de face sur la rue Laharpe, par [105] cent cinq pieds [3] trois pouces de profondeur et face sur la rue Broad, laquelle dite portion forme l'encoignure des rues Broad et Laharpe, conformément à un arpentage fait par George De Armas, voyer, le 5 décembre 1894.

Les améliorations comprenant une vaste bâtisse en bois distribuée en un large magasin et buvette, et trois chambres, entrepôt, passage couvert pour véhicules, le tout sous un seul toit, écurie, hangars auvent couvrant la banquette ensemble avec une jolie résidence agréablement distribuée touchant à la propriété ci-dessus décrite et contenant quelques quatre chambres, cuisine, latrines, mansarde, galerie sur la façade, le côté et le fond, vestibule dans le centre, barrière en fer, pavage Schilinger, deux citernes, banquettes pavées, etc., etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur en son ordre portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec cinq pour cent honoraires d'avocat devant être payé par l'acquéreur en cas de non paiement des billets à maturité et avec toutes autres clauses usuelles de sécurité. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées aux parties intéressées. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat au moment de l'adjudication, et aussi les frais de l'acte de vente, incluant les timbres du revenu devant être attachés audit acte devant être passé pardevant F. D. CHARBONNET, notaire.

Sambola et Ducros, avocats pour le plaignant.

Bernard Bruenn avocat pour le défendeur.

15 sept—15 16 23 30—oct 7 14 16

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un joli Cottage Elevé dans le Troisième District,

No 1448 rue Villeré, entre Kerlerec et Columbus.

SUCCESSION DE JOSEPH SEPPELT.

No 62,896—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 26 septembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour la Division D, daté le 24 août 1900 pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 5-02, borné par les rues Villeré, Marais, Kerlerec et Colombus; lequel lot commence à une distance de 29 pieds 11 pouces 4 lignes du coin de la rue Kerlerec et mesure 18 pieds de face à la rue Villeré, 91 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Kerlerec, 98 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Colombus et 18 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé avec 4 chambres, cuve, latrines, etc. Loué 12 piastres par mois.

Termes et conditions—1|2 ou plus comptant, la balance à un crédit de un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, représenté en billets portant six pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement; l'acte de vente de contenir le pacte de non aliénendo, avec cinq pour cent d'honoraires d'avocat et vente sans estimation (en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, assurance et le transfert de la police et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de ventes; l'acquéreur aura droit aux loyers seulement du jour de la signature de l'acte de vente et d'assumer toutes les taxes de l'année 1900 en sus du prix d'adjudication et de déposer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres de revenu des Etats Unis sur l'acte et les billets.

Charles F. Claiborne, avocat.

26 août—26 sept 2 9 16 23 26

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—UN BON COTTAGE SIMPLE, 922 avenue Howard, entre les rues Baronne et Dryades—Mlle Madeline Sintes vs les mineurs Jennie M. Collins et als.

No 60,112—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 25 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 mai 1900 et signé le 22 mai 1900, et d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 22 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple bien situé 922 avenue Howard, entre les rues Baronne et Dryades, retiré de la banquette, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc., cour pavée; la propriété est de plus décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, Baronne Calliopé et Dryades, étant la moitié d'un plus grand lot de terre situé plus près de la rue Baronne, lequel grand lot est désigné par le No 20, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, ancien notaire en cette ville, daté le 13 janvier 1889, laquelle dite moitié du lot No 20 mesurant (en mesure américaine) 25 pieds de face sur l'avenue Howard (anciennement Delord), par une profondeur de 128 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Dryades, et 126 pieds 7 pouces et 4 lignes sur le côté le plus près de la rue Baronne.

Près de toutes commodités, à une petite distance du dépôt à passagers du chemin de fer I. C. et d'où l'on peut se rendre à pied à la rue du Canal.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans pour billets garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité dans l'acte de vente; 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu intérieur, pardevant E. J. Murphy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Bénjamin Ory avocat.

25 août—25 26—sept 2 9 16 23 à date

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

919 rue Carondelet

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach

ANNONCE JUDICIAIRE

Une bâtisse désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 928 rue Dumaine, et une action du stock de Landumiey Co., Ltd—Mme Florencia Martin vs Augustin Martin, son mari.

No 52,716—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau 636 Place Commerciale, il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 27 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une action du stock du Landumiey Co. Ltd.

2° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne, ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 61 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin père de August Martin, interdit en ceci par achat de Théophile Zeller, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions—Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devant être payée par l'acquéreur, un dépôt de 10 0|0 exigé pour faire la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre pardevant George W. Destiny Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Louis P. Paquet, avocat.

25 août—25 26—sept 2 9 16 23 à date

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur dans le Sixième District,

Sur la rue Magnolia entre la rue Calhoun et la propriété de Foucher (la rue Clara étant l'arrière rue) à l'îlet de l'avenue St-Charles (facilement approchable) la rue Calhoun étant pavée avec l'asphalte, de l'avenue St-Charles à la rue Claiborne.

Mme C. L. Hodding vs Mme Margaret Bethick et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,968—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 112, qui est borné par les rues Edmond [maintenant Calhoun], Victor [maintenant Magnolia] et Lence [maintenant Clara], et la ligne de la Propriété Foucher, et désignés comme lots Nos 14, 15 et 16, et lesquels dits lots sont contigus et mesurent comme suit à savoir: Lot No 14 mesurant trente pieds dix pouces et deux lignes de face sur la rue Victor, par une profondeur de cent quarante neuf pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne du côté contigu au fond des lots Nos 9 et 13 inclusivement, et cent quarante neuf pieds, neuf pouces et trois lignes sur la ligne du lot No 15, et une largeur sur la ligne du fond de vingt neuf pieds neuf pouces et six lignes; et les susmentionnés lots Nos 15 et 16 mesurant chacun trente pieds dix pouces et deux lignes de face sur la rue Victor, par une profondeur de cent quarante neuf pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne de division entre les dits lots Nos 14 et 15, cent quarante neuf pieds neuf pouces sur la ligne de division entre les lots Nos 15 et 16, et cent quarante neuf pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 16, faisant face sur la ligne de ladite Propriété Foucher, avec une largeur sur la ligne du fond de chacun de vingt neuf pieds neuf pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

James E. Zants, avocat pour le plaignant.

15 sept—15 21 28—oct 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur dans le Premier District,

Portant les numéros municipaux 516 et 518 rue Miro, entre les rues Commune et Gravier.

Eureka Homestead Society vs Peter Joseph Ford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,061—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 septembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 527 borné par les rue Commune, Galvez, Gravier et Miro, ledit îlet étant désigné par le No 45 sur un plan fait par Joseph Pilié, ancien voyer, et déposé dans le bureau de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville. Ledit morceau ou portion de terre mesurant quarante six pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Miro, sur une profondeur de cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes, et est composé de tout le lot No 14 et de la moitié du lot No 13, sur le plan ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

B. McCloskey, avocat pour la plaignante.

25 août—25 31—sept 7 14 21 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph T. Huck

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,728—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vve Caroline Huck, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

19 sept—19 23 28

Succession de Lucien Dupré

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,758—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Julie Jamet, veuve de Lucien Dupré, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

19 sept—19 23 28

AVIS AUX CREANCIERS

Berry Brosetais vs American White Lead & Color Works.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,469—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Fred Hanseli et Louis Mathis, receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOS. CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

22 sept—22 26—oct 1

Union National Bank vs The Stone Sand and Gravel Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,262—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par I. Hechinger et J. E. Cruzel, receveur et receveur adjoint dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

21 sept—21 25 30

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, receveur dans cette affaire de ses recettes et déboursés pour le mois d'août 1900, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOS CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

14 sept—14 18 23

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 62,993—Division C—Mme A. C. Wegmann vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de la pétitionnaire, Mme Anna C. Wegmann, soit convoquée et tenue pardevant Joseph Davis Kiernan, notaire public, en son bureau, No 719 rue Commune, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 28me jour de septembre 1900, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application de la pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés de la pétitionnaire soient suspendues et que L. C. Quintero Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, Lne, 27 août 1900.

(Signé) JOHN ST. PAUL, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

Jos R. Derbès, Wm Armstrong, avocats.

30 août—30—sept 4 11 18 27

Succession de Michael Schoeff, quelquefois connu comme Schiff ou Schaff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,126—Division D—Attendu que George Schoeff, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Schoeff, quelquefois connu comme Schiff ou Schaff décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Theo. Cotonia, avocat.

20 sept—20 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un magasin (entrepôt) de valeur améliorée du Premier District,

Portant les nouveaux Nos municipaux 1050 et 1052 rue Tchoupitoulas, entre Delord et Calliope.

Joseph Seidel vs Mme Christina Warner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,946—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 4 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 501, borné par les rues Tchoupitoulas, Poe, Delord et Calliope, mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Tchoupitoulas, même façade sur la rue Poe, sur une profondeur de cent soixante sept pieds entre lignes parallèles et courant de rue à rue. La bâtisse sur ledit lot étant connue comme les vieux Nos municipaux 264 et 266 rue Tchoupitoulas, maintenant connus comme les nouveaux Nos 1050 et 1052 rue Tchoupitoulas.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.

31 août—31—sept 7 11 14 21 28 oct 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste propriété de valeur dans le Premier District,

Portant les Nos municipaux 516, 520, 522, 526 et 528 rue St James, entre les rues Tchoupitoulas et Religieuse.

Leon Irwin vs Edward J. Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 octobre 1900 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse, St James et Céleste, dans l'îlet No 83. Ladite portion de terre mesurant en mesure américaine quatre vingt dix sept [97] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes de face sur la rue St James, par une profondeur de soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes.

Ladite portion de terre étant partie d'une plus grande portion de terre qui originairement formait l'encoignure de rues Religieuse et St James, et mesure soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes sur la rue Religieuse, par cent vingt sept [127] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes entre lignes parallèles, d'après un plan de H. Moelkausen, architecte, sous date du 3 septembre 1845, et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. D. Marks, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

James E. Zants, avocat pour le plaignant.

15 sept—15 21 28—oct 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur dans le Premier District,

Portant les numéros municipaux 516 et 518 rue Miro, entre les rues Commune et Gravier.

Eureka Homestead Society vs Peter Joseph Ford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,061—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 septembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 527 borné par les rue Commune, Galvez, Gravier et Miro, ledit îlet étant désigné par le No 45 sur un plan fait par Joseph Pilié, ancien voyer, et déposé dans le bureau de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville. Ledit morceau ou portion de terre mesurant quarante six pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Miro, sur une profondeur de cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes, et est composé de tout le lot No 14 et de la moitié du lot No 13, sur le plan ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

B. McCloskey, avocat pour la plaignante.

25 août—25 31—sept 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Christian Lorenzen vs Joseph Burhardt.

PREMIERE COUR DE CITE DE La Nouvelle-Orléans — No 21. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon écurie No 1207 rue Chartres, entre Hôpital et Quartier, dans le Deuxième District de cette ville VENDREDI, le 28e jour de septembre 1900, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un cheval étoile charrette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS R. KENNEDY,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Geo. J. Unterkeiner, avocat pour le plaignant.

18 sept—18 23 28

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat,

Liste de publication.

SEPTEMBRE 1900.

Abadie, Marcel. — Guillaume Armand.
Bibaut, Pierre François. — Ildephonse Armand.
Biron, Charles Auguste. — Jacquelin, Maurice.
Brice, Jean — Lacoste, Pierre Edouard.
Burg, Pierre Jean — Latour, Auguste Joseph.
Caillot, Louis — Lamugue, Pierre.
Cau Jean. — Latour, Louis Jean Marie Joseph.
Cleutat, Louis et Pierre. — Margot Jules.
Cotteron ou Cottron (Succession de) — Peres, M. et Mad.
Crocmin, Paul Etienne — Guillaume.
Dage, M. et Mad. — Tavera, Bonaventure.
de la Vigne, Nicolas dit Bonneau. — Theyhany, Jeanne Marie.

LETTRE.

Mandart, Léonce.

J. THIÉBAUD,
Gérant du Consulat.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Hâvre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

LA GASCOGNE, 27 septembre.
L'AQUITAINE, 4 octobre.
LA TOURAINE, 11 octobre.
LA LORRAINE, 18 octobre
LA BRETAGNE, 25 octobre.
L'AQUITAINE, 1er novembre.

Première classe pour Havre, $55 et plus.
Seconde classe pour Havre, $42 50 et plus.
Agence Générale 32, Broadway, New York.

FRANK J. OREILA,
Agent général du Sud.
213 rue Carondelet, Nouvelle Orléans, Lne.

PREVOST & BUISSON, Agents,
45 rue Baronne.

1er fév—1 an

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT STEAMERS.

LOUISIANA.....Mercredi, 26 septembre
PROTEUS.....Mercredi, 3 octobre.
COMUS.....Mercredi, 10 octobre.

Partiront de leur quai à 9 a. m. du pied de la rue Toulouse.

Fret assuré sous police ouverte de la Cromwell Steamship Company à 15|100 pour cent pour New York.

Taux et connaissements directs demandés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'étranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser à

ALEX. HARRIS, Agent,
No 313 rue Carondelet.

15 sept

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA.

Commençant le 12 avril 1900.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les dimanches et mercredis) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.